



Mot du maire



Chères et chers bénévoles,

Fidèle à son habitude, Terrebonne sera bouillant de culture cet été ! Les événements seront nombreux : spectacles en plein air, concert symphonique, fêtes de la famille, sans oublier bien sûr les tournois/événements/rassemblements de nos précieux organismes ! Car oui, nous le savons, si l'été est une saison sollicitante pour notre organisation, elle est tout autant grouillante pour plusieurs d'entre vous ! Vous pouvez compter sur notre soutien dans l'organisation de vos événements : nous sommes là pour vous !

Par ailleurs, je vous invite à participer en grand nombre à la pièce de théâtre et au forum de discussion Construction Les Moulins qui aura lieu le 7 juin prochain. D'une durée de 75 minutes, cette activité fort intéressante a pour objectif de sensibiliser les Moulinois à la diversité culturelle en présentant différents thèmes : logement, transport, service de garde, santé et plusieurs autres. Parce que la réalité de nos nouveaux arrivants n'est pas nécessairement celle que nous imaginons et que nous souhaitons que Terrebonne soit un milieu de vie où tous puissent s'épanouir, il importe que chacun fasse preuve d'ouverture. À titre d'agents mobilisateurs de notre communauté, vous aurez évidemment un rôle à jouer dans la construction de ces nouveaux ponts.

Parlant d'ouverture et d'inclusion, en cette Semaine québécoise des personnes handicapées, je me permets de saluer le travail extraordinaire des bénévoles et organismes qui œuvrent auprès de cette clientèle. Soyez assurés que la municipalité continuera de s'attarder sur des programmes et services qui leur permettent une meilleure participation citoyenne.

En terminant, je vous rappelle que vous pouvez rester à l'affût de tout ce qui passe dans notre ville en nous suivant sur les médias sociaux. Nous aimons vous lire et vous mettre en valeur, alors n'hésitez pas aussi à nous partager l'information de vos propres pages Facebook !

À vous tous et toutes, bon été et au plaisir de se croiser quelque part dans notre ville magnifique!

Stéphane Berthe
Maire de Terrebonne



Terrebonne
Une histoire de vie

Actualité

Du mouvement à la Direction du loisir et de la vie communautaire...

Je prends quelques lignes de l'Info-Réso pour vous informer de certains changements à la Direction du loisir et de la vie communautaire. Pour ceux et celles qui n'avaient pas encore eu la nouvelle, j'ai récemment été nommé Adjoint au directeur. C'est un réel plaisir pour moi que de cheminer au sein de notre organisation. Après 11 années passées au poste de Chef de service au soutien à la vie associative, c'est avec fierté que je laisse le flambeau à Mélanie Drapeau. Quand je suis arrivé à Terrebonne en 2006, j'avais comme objectif de développer le concept d'accompagnement des organismes dans leur vie démocratique et administrative. Je souhaitais outiller les conseils d'administration afin de simplifier la vie des administrateurs bénévoles. Avec mon équipe et l'appui du conseil municipal, je crois sincèrement que nous sommes devenus un modèle au Québec en matière de soutien à l'action bénévole. Je désire remercier mon équipe qui m'a soutenu tout au long de ces années, mais spécialement l'ensemble des bénévoles avec qui j'ai eu le privilège de travailler.



Jean-François Lévesque



Répertoire des besoins en bénévolat

C'est dans le cadre de la semaine de l'action bénévole à la fin avril 2017 qu'a été lancé le Répertoire des occasions de bénévolat dans la MRC Les Moulins. Cette initiative vise essentiellement à soutenir les intervenants du milieu dans le recrutement de bénévoles et à bien orienter les personnes souhaitant s'impliquer dans leur communauté. Précisément et comme son nom l'indique, il s'agit d'un répertoire où sont regroupées les occasions de bénévolat offertes sur le territoire des villes de Terrebonne et Mascouche et que les gens peuvent consulter s'ils désirent faire du bénévolat.

L'outil est disponible sur le Site Web du Centre d'action bénévole des Moulins.

<http://www.cabdesmoulins.org/occasions-de-benevolat/>

Vous êtes donc conviés à participer activement au succès et au déploiement du service en l'utilisant pour vos besoins réguliers ou ponctuels mais en orientant les personnes qui souhaitent s'impliquer vers cette ressource.

« CONSTRUCTION LES MOULINS » : une pièce de théâtre sur la diversité culturelle

Les membres du conseil de la MRC Les Moulins, en collaboration avec les villes de Mascouche et de Terrebonne, invitent les organismes et la population à assister, gratuitement, à la pièce de théâtre *Construction Les Moulins* qui sera présentée le **7 juin à 19 h à la Cité GénérAction 55+ de Terrebonne** et le 14 juin à 19 h 30 au Pavillon du Grand-Coteau de Mascouche.

La pièce de théâtre *Construction Les Moulins* a pour objectif de sensibiliser les Moulinois à la diversité culturelle en présentant différents thèmes : logement, transport, service de garde, santé et plusieurs autres. Un forum de discussion est proposé en seconde partie de la pièce au cours duquel les comédiens échangeront avec le public. D'une durée de 75 minutes, l'événement s'adresse à un public de tous âges et de toutes origines.

Cette pièce de théâtre est réalisée dans le cadre du premier Plan d'action Mobilisation Diversité de la MRC Les Moulins ayant pour but de permettre à tous les Moulinois de se sentir chez eux et d'obtenir des services de qualité, et ce, peu importe leur origine. Ce Plan d'action fait de la MRC Les Moulins un organisme précurseur dans ce domaine au Québec.

[Réserver gratuitement vos billets](#)





La diffamation

Par Sabrina St-Gelais, avocate au Service juridique du Regroupement Loisir et Sport du Québec et son Centre québécois de services aux associations

Vous êtes membre d'un conseil d'administration? Vous n'êtes pas toujours d'accord avec les décisions prises et surtout, vous n'aimez pas l'un de vos pairs bénévoles? Vous désirez faire connaître aux autres les reproches que vous avez sur cette personne?

Gare à vous, car la ligne entre la diffamation et la liberté d'expression est souvent bien mince! Pensez-y à deux fois avant d'écrire tout ce qui vous passe par la tête et prudence avec les médias sociaux!

En effet, depuis un certain temps, un nombre considérable de décisions émanent des tribunaux québécois dans le cadre de poursuites en dommages pour atteinte à la réputation.

Par exemple, récemment, une bénévole dans le milieu du hockey a été poursuivie en dommages par un autre bénévole pour avoir communiqué par courriel des propos discutables. Dans cette affaire, la dame était plus que découragée du comportement d'un bénévole en guerre ouverte avec plusieurs autres bénévoles. Dans le cadre d'un échange de courriels où la colère et l'exaspération ont atteint des sommets, la dame a écrit les propos ci-dessous, hors contexte, à l'endroit du bénévole en question :

«Comme vous l'avez dit dans votre lettre écoutez ce que les gens ont à dire ... et oh ! La! La! On peut en apprendre bien des choses de la bouche d'une jeune fille sur le bord de votre piscine (sic).»

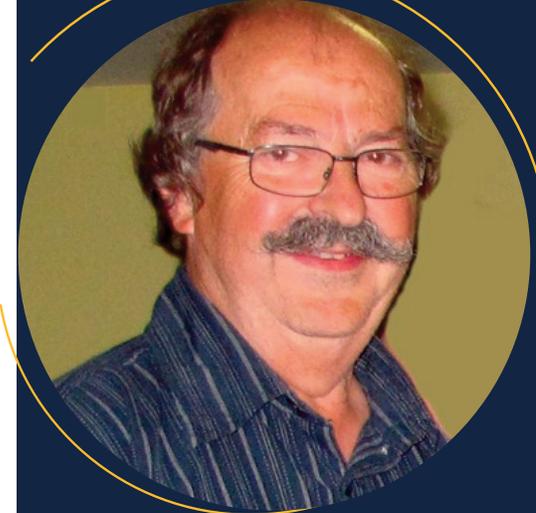
La cour a jugé que ces propos étaient diffamatoires puisqu'ils étaient à caractère insinueux et suggestif. Selon la cour, les propos

tendaient à insinuer un comportement répréhensible de la part de la victime qui gravitait dans le cadre de l'exercice de son bénévolat autour de jeunes personnes. Le courriel avait été communiqué à environ une vingtaine de personnes influentes dans le milieu du hockey.

Comme dans toute cause où est soulevée la responsabilité civile extracontractuelle d'une personne, la victime, pour obtenir gain de cause dans une poursuite en diffamation doit démontrer : l'existence d'un préjudice, d'une faute et d'un lien de causalité.

Pour démontrer l'existence d'un préjudice, la victime doit démontrer que les propos en question sont effectivement «diffamatoires». Généralement, tel que mentionné dans l'arrêt Prud'homme c. Prud'homme [2002] 4 R.C.S. 663, la diffamation «consiste dans la communication de propos ou d'écrits qui font perdre l'estime ou la considération de quelqu'un ou qui, encore, suscitent à son égard des sentiments défavorables ou désagréables.» Un propos peut être diffamatoire par l'idée qu'il exprime explicitement et même par les insinuations qui en découlent.» Des propos vrais peuvent tout de même constituer en certaines circonstances de la diffamation.

[Pour communiquer avec l'équipe des services professionnels du Regroupement](#)



Bénévole en action

Joseph Marsolais

Comité d'aide aux Plainois

- Pour faire partie de ceux et celles qui travaillent à améliorer les choses;
- Pour aider les autres et participer au mieux-être de la collectivité;
- Pour faire une différence;
- Pour prendre part à un changement positif dans ma communauté.
- C'est une belle expérience de vie qui me garde en santé.

Voilà ce que mon bénévolat me procure.



Saviez vous que...

APPEL DE PROJETS

Au cours des dernières semaines, le Plateau Lanaudois intersectoriel (PLI), l'instance régionale reconnue par Québec en Forme (QEF) en ce qui a trait aux saines habitudes de vie, a dévoilé la POLITIQUE DE SOUTIEN FINANCIER 2017-2019 - **DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET DU FONDS QUÉBEC EN FORME.**

Il s'agit d'une enveloppe financière allouée par QEF afin de soutenir la poursuite des plans d'action régionaux actuels des Tables intersectorielles régionales. Ces plans doivent permettre la priorisation d'actions pérennes à la création d'environnements favorables à la santé.

Les thématiques identifiées par le PLI sont :

- La saine alimentation pour tous;
- Un mode de vie physiquement actif (transport actif et loisir);
- Le non-usage du tabac;
- Les environnements favorables à la santé.

RENSEIGNEMENTS

Pour information additionnelle, veuillez communiquer avec Donald Dessureault, coordonnateur du PLI, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau, Joliette (Québec) J6E 8S8
Courriel : donald_dessureault@ssss.gouv.qc.ca
Tél. 1 855 759-6660, poste 4447

[Politique formulaire](#)

Commentaires et informations

Vous souhaitez nous transmettre vos commentaires à propos de ce bulletin, vous désirez avoir plus d'informations sur une rubrique ou vous aimeriez que l'on traite d'un sujet en particulier, n'hésitez pas à contacter vos répondants municipaux.

L'équipe du Service de soutien à la vie associative – 450 471-8265

- **Raymond Berthiaume** (poste 1364) raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca
- **Mélanie Drapeau** (poste 1545) melanie.drapeau@ville.terrebonne.qc.ca
- **Nicole Meunier** (poste 1258) nicole.meunier@ville.terrebonne.qc.ca



Suivez-nous sur  et 

[Twitter.com/@TerrebonneVille](https://twitter.com/TerrebonneVille) et Facebook.com/VilledeTerrebonne

www.ville.terrebonne.qc.ca